



TERMES DE REFERENCE POUR UNE ETUDE D'IMPACT

PROJET

« Renforcement de la mobilisation et de l'implication des sociétés civiles sur les enjeux d'endettement des pays du Sud »

Pays : France, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Guinée et République démocratique du Congo

Délai pour la réception des offres : **21 avril 2024**

Contacts :

PFDD : Mathieu Paris, coordinateur de la plateforme, m.paris@ccfd-teresolidaire.org

CCFD-Terre Solidaire : Solène Gasnier, chargée de mission cofinancements s.gasnier@ccfd-teresolidaire.org

SOMMAIRE

<u>I. Présentation du projet à évaluer et de son contexte</u>	3
1) <u>Situation dans laquelle s'inscrit le projet – Contexte du pays</u>	3
2) <u>Présentation des parties prenantes</u>	4
3) <u>Descriptif du projet en cours et contexte</u>	5
a) <u>Historique du projet</u>	5
b) <u>Objectifs du projet</u>	5
c) <u>Coût total du projet et financement par acteur</u>	6
d) <u>Public cible</u>	8
e) <u>Rôle et participation des différents acteurs</u>	8
f) <u>Activités et principaux résultats escomptés</u>	10
<u>II. Objectifs et méthodologie de l'étude d'impact</u>	12
1) <u>Objectifs de l'étude d'impact</u>	12
2) <u>Critères à évaluer</u>	13
3) <u>Méthodologie</u>	14
a) <u>Pour la mission d'étude d'impact</u>	14
b) <u>Pour la restitution</u>	14
<u>III. Modalités de l'étude d'impact</u>	14
1) <u>Moyens</u>	14
a) <u>Humains</u>	14
b) <u>Financiers</u>	15
2) <u>Calendrier de l'étude d'impact</u>	15
3) <u>Produits attendus</u>	15
4) <u>Critères de sélection de l'équipe d'étude d'impact</u> :	16
5) <u>Modalités de réponse et modalités contractuelles</u>	16
a) <u>La proposition méthodologique, technique et financière</u>	16
b) <u>Contrat et paiement</u>	16
<u>Annexe 1 : Modèle de devis</u>	17
<u>Annexe 2 : Canevas de présentation de la proposition</u>	18

I. Présentation du projet à évaluer et de son contexte

1) Situation dans laquelle s'inscrit le projet – Contexte des pays

En janvier 2000, le gouvernement français s'est engagé à retraiter l'ensemble de ses créances d'aide publique au développement (APD) contractées par les « Pays Pauvres Très Endettés » (PPTe) sous la forme d'un refinancement par dons, gérés dans le cadre des contrats de désendettement et de développement (C2D). L'un des engagements de la France, au moment de la création de ces C2D, était d'associer pleinement la société civile (en France et dans les pays concernés) au mécanisme. C'est dans ce contexte que la Plateforme Française Dette & Développement (PFDD) a décidé en 2015, dans une logique de mise en réseau, de s'impliquer auprès des sociétés civiles de cinq pays (Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Guinée et République Démocratique du Congo) signataires des cinq C2D les plus importants.

La Plateforme Française Dette & Développement (PFDD) regroupe une vingtaine d'organisations et syndicats français¹ agissant en faveur d'une solution large, juste et durable au problème de la dette des pays en développement. La PFDD, en lien avec des plateformes de la société civile au Cameroun, en Côte-d'Ivoire, au Congo, en Guinée et en RDC, accompagne les sociétés civiles dans le renforcement mutuel de leur structuration, de leurs méthodologies de suivi, de leur expertise et de leurs capacités d'analyse, afin qu'elles jouent pleinement leur rôle dans le suivi indépendant des politiques d'endettement et d'utilisation de la dette et des C2D signés avec la France².

Cette capacité des sociétés civiles à jouer leur rôle de suivi des politiques publiques est d'autant plus cruciale dans le contexte actuel de ré-endettement et face à une potentielle nouvelle crise de la dette. Une implication effective et efficace de la société civile dans le suivi indépendant des C2D est un élément déterminant de la pérennité et de la durabilité des impacts des projets C2D, d'autant plus dans certains contextes socio-politiques instables actuels et alors que les C2D se terminent dans quelques mois. L'implication de la société civile dans le suivi des C2D répond également à l'engagement de redevabilité pris par la France sur l'instrument C2D.

Dans des contextes politiques aux libertés civiles parfois restreintes dans ces pays selon les moments du projet, le projet avait pour objectif principal, à travers une meilleure gouvernance des C2D et des politiques d'endettement, d'améliorer la gouvernance démocratique par la participation de la société civile au suivi des politiques publiques.

¹ Organisations membres : ACF (Action Contre la Faim), France Volontaires, AITEC (Association internationale de techniciens, experts et chercheurs), ATTAC France (Association pour une taxation des transactions financières pour l'aide au citoyen), CADTM France (Comité pour l'abolition des dettes illégitimes), CCFD-Terre Solidaire, CFDT (Confédération Française et Démocratique du Travail), CGT (Confédération Générale du Travail), Corref (Conférence des religieux et religieuses de France), CRID (Centre de recherche et d'information pour le développement), Justice et Paix, Oxfam France, Secours catholique - Caritas France, SEL (Service d'Entraide et de Liaison), Service Protestant de Mission – DEFAP, Survie, Vision du monde. Organisations Soutiens : Amis de la Terre, ASPAL, CFTC, France Libertés (Fondation Danielle Mitterrand), Mouvement ATD Quart Monde, MRAP, RENAPAS, RITIMO, Sherpa, Terre des Hommes.

² Site internet : <https://dette-developpement.org/>

2) Présentation des parties prenantes

La **PFDD** a été mise en place dès 2001 afin de mutualiser les efforts et les analyses de ses membres sur les enjeux dette et de renforcer son travail de plaidoyer sur ces sujets. Dans le cadre de ce projet, plusieurs organisations membres de la PFDD ont associé des organisations avec lesquelles elles étaient déjà en partenariat dans les pays d'intervention. Ceci a permis une répartition des rôles en matière de suivi partenarial et opérationnel ainsi qu'une plus grande synergie entre ces acteurs. Certains avaient déjà des relations de travail et le projet a permis une structuration et une formalisation de ces liens.

Le CCFD- Terre Solidaire est coordinateur de la PFDD depuis sa création. Acteur historique du changement dans plus de 60 pays, le CCFD-Terre Solidaire agit contre toutes les formes d'injustices pour que chacun voie ses droits fondamentaux respectés. Trois moyens d'action sont déployés au service de la solidarité internationale et de la transformation sociale : le plaidoyer auprès des décideurs politiques, des projets internationaux menés avec les partenaires locaux et l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale en France pour mobiliser l'opinion publique.

3) Descriptif du projet en cours et contexte

i. Description du projet

La première phase de ce projet de terrain et plaidoyer, financée par l'AFD, s'est déroulée entre 2015 et 2018. Elle était intitulée : « Renforcement de la mobilisation des sociétés civiles pour le suivi des contrats de désendettement et de développement (France, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Guinée et République démocratique du Congo) ». Elle avait alors pour objectif général de contribuer à l'amélioration de la gouvernance démocratique par la participation de la société civile au suivi des politiques publiques dans les cinq pays mais aussi plus spécifiquement de renforcer le rôle de la société civile française et des sociétés civiles des cinq pays sur les questions de dette et de financement du développement. Avec un budget total de 526 258 € (dont 50 % de participation de l'AFD), cette première phase a permis de structurer et/ou renforcer la structuration de la société civile autour de six plateformes. Outre cette structuration de la société civile, la première phase du projet a également permis d'instaurer un dialogue entre la société civile et les pouvoirs publics, de faire reconnaître la société civile, et de poursuivre ou lancer des projets de suivi indépendant des C2D dans trois de ces pays (Côte d'Ivoire, Cameroun et Guinée).

Au terme de trois années de mise en œuvre, une auto-évaluation a été réalisée en 2018 dans le cadre d'une démarche d'accompagnement des acteurs. Il s'agissait d'un exercice à visée formative pour faire émerger les effets et changements induits par le projet à travers une auto-évaluation sommative. Cet exercice a été appréhendé comme une démarche prospective de construction et d'aide à la décision pour la PFDD et ses partenaires. Il s'agissait donc de mesurer la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la pérennité des actions conduites, sur la base des indicateurs définis, en en mettant en lumière les forces et faiblesses. Cette auto-évaluation, soulignant les apports positifs et la perfectibilité du travail en réseau a également montré

que les actions menées par les plateformes dans le cadre du projet s'étaient essentiellement concentrées sur le fait de faire accepter la participation de représentants de la société civile dans les instances du C2D (avec des nuances en fonction du niveau de maturité de chaque plateforme) auprès des pouvoirs publics respectifs de leurs pays. Compte tenu des contextes socio-politiques des pays concernés, la reconnaissance du rôle de la société civile dans le suivi des C2D restait toutefois fragile et nécessitait d'être sécurisée afin de favoriser sa pérennité. Comme le montrait l'analyse, d'importantes lacunes demeuraient quant à l'association des sociétés civiles par les pouvoirs publics, en termes d'accès à l'information ou d'implication dans le choix des projets. Les plateformes au Congo et en RDC n'avaient par ailleurs pas encore pu accéder à des financements C2D leur permettant de lancer des projets de suivi indépendant, à l'instar de ce qui s'est fait dans les trois autres pays. De plus, les projets de suivi indépendant mis en œuvre n'ont pas eu l'impact et l'influence attendus sur les décisions prises par les instances des C2D. De fait, les plateformes dette ont investi beaucoup d'énergie durant cette première phase sur les modalités de participation aux instances de décision, d'accès à l'information et d'accès aux financements, au détriment d'un travail d'approfondissement de suivi, de collecte et d'analyse des données, indispensable à un plaidoyer influent.

C'est dans ce cadre, que lors de **la deuxième phase** débutée en 2018, les six plateformes dette – tenant compte des enseignements de l'auto-évaluation menée à l'issue de la première phase et de l'évolution du contexte – entendaient mettre en œuvre des activités visant à répondre aux défis :

- de la consolidation de la reconnaissance du rôle de la société civile dans le suivi indépendant des C2D ;
- de la formalisation de l'implication de la société civile dans le suivi des C2D ;
- du renforcement de la structuration des sociétés civiles pour un meilleur ancrage du suivi indépendant ;
- et du renforcement des capacités méthodologiques et d'analyse des plateformes dette en matière de suivi indépendant des C2D et d'endettement des pays (au-delà des C2D donc).

Pour ce faire, le budget total de la seconde phase a augmenté pour atteindre 681 081 €, avec une participation cette fois-ci à hauteur de 60% de l'AFD.

Cependant, la seconde phase a fait l'objet d'un virage opérationnel important en raison de la pandémie de Covid-19 à partir de mars 2020. En plus de la difficulté d'organiser certaines activités, les conséquences de la pandémie sur la dette des pays du Sud, notamment dans les pays d'intervention du projet, et les mesures insuffisantes prises par les créanciers à cet égard, ont rendu plus urgent et nécessaire un investissement fort des plateformes sur le suivi de la dette (au-delà des C2D, sans pour autant délaissé ce volet). Des actions de plaidoyer sur la dette ont donc rapidement pris une plus grande importance, que ce soit au niveau national de chaque pays concerné mais aussi par un investissement dans le plaidoyer international pour la demande de l'annulation de la dette des pays pauvres lancé suite à la crise.

L'évaluation de la phase 2 du programme a eu lieu entre janvier et février 2022 avec pour objectif d'évaluer l'ensemble des activités mises en œuvre dans les six pays, d'apprécier les résultats et l'impact du projet et d'identifier des pistes d'améliorations en vue de la suite du programme. L'évaluation a montré que le projet était pertinent et répondait aux besoins exprimés par les membres des plateformes partenaires (appropriation, plaidoyer et consolidation des acquis) et au contexte lié à l'endettement public dans les pays et à l'échelle internationale. Une nuance est apportée quant à 1) la structuration des plateformes qui étaient

toutes à des « degrés de maturation différents », les disparités ayant eu tendance à s'accroître en raison des contextes nationaux et des profils des sociétés civiles ; 2) l'adhésion des pouvoirs publics (particulièrement des pays bénéficiaires) à l'association des sociétés civiles à la gouvernance et au suivi des C2D, jugée faible par l'évaluateur. L'évaluation a également mis en avant la capacité d'adaptation du projet aux évolutions des contextes nationaux et internationaux mais a identifié comme principale limite le fait que le projet repose sur les capacités d'animation et de proposition de la PFDD tandis que les autres partenaires adoptent en général une attitude moins enthousiaste. Il a également été estimé par l'évaluation que l'influence des plateformes auprès de leurs pouvoirs publics prenait peu à peu sa place au sein des dispositifs C2D plus que sur les questions d'endettement public, et ce dans un cadre général de difficultés en termes de transparence et redevabilité des autorités publiques des pays bénéficiaires des C2D. Si l'impact du projet était valorisé en deçà de ses ambitions, les membres des plateformes partenaires avaient identifié quatre changements majeurs à la fin de la phase 2 : 1/ l'amélioration de la qualité du suivi indépendant des C2D (ressources humaines et financières, capitalisation) ; 2/ la reconnaissance des plateformes dette & développement par les pouvoirs publics, notamment dans le cadre des C2D ; 3/ la structuration des plateformes ; 4/ la montée des enjeux liés au plaidoyer sur la gestion de la dette publique et les problématiques de ré-endettement. Ces changements, dont les effets ne se traduisent pas encore concrètement sur le terrain, restaient donc à renforcer (suivis indépendants menés par seulement 2 plateformes, relations peu développées avec autorités publiques, structuration des plateformes à améliorer, relais des plaidoyers dette sur le plan national encore laborieux). D'un autre côté, les impacts sur « les modes de gestion et de gouvernance des C2D », et « l'appréhension des questions liées à la dette » par les pouvoirs publics et les sociétés civiles des pays concernés n'étaient pas encore mesurables.

D'autre part, l'évaluation de la phase 2 a montré que la question de l'égalité de genre n'était pas traitée par les plateformes (PFDD et plateformes partenaires), ou seulement à la marge par certaines.

A noter que depuis la fin de la phase 2 (début 2022), les relations avec la plateforme partenaire en Côte d'Ivoire ont été suspendues en raison de problèmes de gouvernance qui ont ensuite donné lieu à des actions judiciaires entre ses membres. La plateforme de Côte d'Ivoire a été intégrée dans la phase 3 du projet dans l'espoir d'une stabilisation de sa gouvernance mais qui n'est pas intervenue à ce jour. De ce fait, il n'y a pas eu d'activités mises en œuvre en Côte d'Ivoire depuis le démarrage de la phase 3 (mai 2022).

Au cours des 2 premières phases du programme d'appui (2015-2022), les actions mises en œuvre par la PFDD et ses partenaires se sont majoritairement concentrées sur les mécanismes C2D dans 5 pays africains (Cameroun, Côte d'Ivoire, Congo, Guinée et RDC) après avoir, dans un premier temps, structuré et renforcé les plateformes en y impulsant une dynamique collective et inclusive. L'approche consiste à utiliser le suivi des C2D comme levier pour mettre en place un cadre de dialogue et de redevabilité entre les organisations de la société civile et les pouvoirs publics. Pour cette dernière phase, alors que les C2D vont se finaliser, il s'agit de poursuivre et formaliser l'appui aux plateformes pour leur suivi indépendant (Congo, Côte d'Ivoire et Cameroun). Lors de la tranche 1, ont ainsi été organisées des activités d'appui-conseil, de capitalisation et de mise en relations entre ces plateformes. De plus, dans un contexte de ré-endettement et de dégradation des libertés publiques, un investissement supplémentaire de ces plateformes et d'organisations partenaires (Guinée, RDC, Congo, Côte d'Ivoire et Cameroun) a permis de capitaliser sur les acquis et compétences pour un suivi plus large des politiques d'endettement et particulièrement sur les Institutions Financières internationales. La tranche 2 de cette phase 3 verra une poursuite de cette activité de renforcement des compétences sur les politiques d'endettement et de capacité de plaidoyer des plateformes parties prenantes

avec des études dette notamment. Enfin, des missions sont prévues aussi dans ce cadre mais également pour un renforcement des échanges sur les pratiques de suivi indépendant alors qu'une attention particulière sera portée aux enjeux de pérennisation des plateformes au-delà de ce projet.

ii. Rappel des objectifs du projet

- **Phase 1 : Renforcement de la mobilisation des sociétés civiles pour le suivi des contrats de désendettement et de développement - juin 2015- octobre 2018**

Objectif global : Contribuer à l'amélioration de la gouvernance démocratique par la participation de la société civile au suivi des politiques publiques dans 5 pays africains signataires d'un C2D (Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Guinée et RDC)

Objectif spécifique : Renforcer le rôle de la société civile française et des sociétés civiles du Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Guinée et RDC sur les questions de dette et de financement du développement

Résultat 1 La PFDD est un interlocuteur connu et reconnu pour son expertise sur les questions de dette et de financement du développement par les pouvoirs publics, les médias et le grand public.

Production d'outils de communication et de supports de plaidoyer. Organisation de rendez-vous et d'échanges avec les autorités françaises concernées par le sujet de la dette. Participation aux réseaux nationaux et internationaux mobilisés sur les questions de financement de développement

Résultat 2 Les sociétés civiles locales sont pleinement engagées dans le processus de préparation et de suivi des C2D et sont reconnues comme légitimes par les pouvoirs publics français et les 5 pays concernés

Participation de la PFDD et des partenaires aux COS et aux CTB des C2D. Réunions et missions d'appui-conseil aux partenaires. Production d'outils de plaidoyer et organisation d'échanges de plaidoyer avec les autorités françaises compétentes en matière de C2D.

Résultat 3 Les capacités techniques et citoyennes de suivi et d'analyse des C2D des sociétés civiles locales sont renforcées

Organisation d'ateliers, de formations et de visites terrains.

Résultat 4 Les acteurs de la société civile, en France et dans les 5 pays concernés, capitalisent leurs différentes expériences et diffusent les résultats obtenus.

Organisation d'un séminaire de bilan et de capitalisation du projet et publication d'un document de capitalisation sur les savoir-faire en matière de suivi indépendant.

- **Phase 2 : Renforcement de la mobilisation et de l'implication des sociétés civiles pour le suivi des contrats de désendettement et de développement - novembre 2018 – avril 2022**

Objectif global : Contribuer à l'amélioration de la gouvernance démocratique par la participation de la société civile au suivi des politiques publiques dans cinq pays africains signataires d'un C2D (Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Guinée et RDC).

Objectif spécifique : Renforcer le rôle de la société civile française et des sociétés civiles du Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Guinée et RDC sur les questions de dette et de financement du développement

Résultat 1 : Les sociétés civiles des pays d'intervention engagées dans le suivi indépendant des C2D sont accompagnées dans la mise en œuvre d'un suivi tel qu'elles l'ont collectivement défini
Réunions et missions d'appui-conseil, mise en place d'une plateforme d'échanges virtuels, voyages d'études, production d'un rapport de capitalisation.

Résultat 2 : Les sociétés civiles locales ont de meilleures capacités d'analyse pour mener un plaidoyer sur les C2D et les politiques d'endettement.
Productions et communications sur la dette et les C2D, séminaires, études dette.

Résultat 3 : La PFDD, en lien avec le réseau européen Eurodad et le réseau africain Afrodad, développe son expertise et sa communication sur le ré-endettement des pays en développement et le financement du développement et partage avec les pouvoirs publics français sur ces sujets.
Productions et communications sur la dette et les C2D, dont sur le site internet de la PFDD et participation aux travaux des réseaux internationaux mobilisés sur les questions de financement du développement

- **Phase 3 : Renforcement de la mobilisation et de l'implication des sociétés civiles sur les enjeux d'endettement des pays du Sud - mai 2022-avril 2025**

Objectif global : Contribuer à l'amélioration de la gouvernance démocratique par la participation active et pérenne des sociétés civiles française, camerounaise, congolaise et ivoirienne, guinéenne et de RDC sur les enjeux de dette et de politiques publiques.

Objectif spécifique : Renforcer les moyens d'agir de la société civile française et des sociétés civiles du Cameroun, Congo, de Côte d'Ivoire, de RDC et de Guinée sur les questions de dette et de suivi indépendant des C2D.

Résultat 1: Les membres de la PFDD et les sociétés civiles du Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, de RDC et de Guinée mènent de façon autonome et au sein d'autres réseaux d'OSC, des activités de plaidoyer sur la dette et ses enjeux connexes aux niveaux national, continental et international.

Elaboration d'étude et rapports, réalisation de rencontres, ateliers, formations, échanges de formation et de renforcement de capacités sur la dette et le plaidoyer. Réalisation de diagnostics et plans d'action genre de 4 plateformes. Réalisation d'actions de plaidoyer, production, diffusion des informations et analyses. Réalisation d'une cartographie actualisée des organisations et réseaux africains engagés sur la dette

Résultat 2 : Les sociétés civiles congolaise, camerounaise et ivoirienne ont de meilleures capacités d'analyse pour garantir le suivi indépendant et mener des actions de plaidoyer sur les C2D.
Echanges sur les méthodologies de suivi indépendant et facilitation de l'appui-conseil méthodologique entre plateformes menant un Suivi indépendant. Réalisation de missions d'appui-conseil, élaboration et mise en place d'une stratégie concertée et spécifique aux C2D de plaidoyer, réalisation de réunions de structuration et de pérennisation.

iii. Rôle et participation des différents acteurs

Cette répartition des rôles est valable pour l'ensemble des phases du projet.

Parties prenantes	Responsabilités
CCFD – TS (membre de la PFDD)	<ul style="list-style-type: none"> - Animation et coordination générale en tant que coordinateur de la PFDD - Responsable de la coordination des activités à mettre en œuvre en France, au Cameroun, au Congo, en Côte d'Ivoire, en Guinée et en RDC - Gestion administrative et financière globale du projet - Mobilisation des cofinancements publics et privés - Relais des résultats du projet et responsable du plaidoyer - Responsable du suivi global du projet (reporting bailleurs notamment) et de la sélection et suivi des prestations externes
Tous les membres actifs de la PFDD (organisés en groupes-pays)	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi des activités à mettre en œuvre par pays et des activités de la plateforme - Appui-conseil aux plateformes partenaires dans les pays - Suivi de l'évolution des C2D et du projet dans chacun des cinq pays - Participation aux COS et missions dans les pays, et à certaines activités internationales (séminaires internationaux)
Plateformes/Organisations partenaires dans les pays d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> - Partenaire local responsable de la mise en œuvre sur le terrain de certaines activités ponctuelles (organisation logistique des études et séminaires dans les pays) - Suivi des C2D par pays (Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire) - Plaidoyer auprès des autorités nationales - Interlocuteurs de la PFDD pour le suivi des C2D et l'évolution du contexte - Suivi des politiques d'endettement du pays
Points focaux (officialisés depuis le début de la phase 3)	<ul style="list-style-type: none"> - Interlocuteurs privilégiés de la PFDD pour le suivi administratif des activités (termes de références, conventions, rapports narratif et financier)
Autorités françaises	<ul style="list-style-type: none"> - Communication et diffusion de l'information à la société civile (envoi des invitations et documents préparatoires pour les COS dans des délais raisonnables, diffusion des comptes rendus, disponibilité pour des rencontres, etc.) - Le cas échéant, dialogue avec les gouvernements signataires de C2D pour qu'ils associent effectivement la société civile - Dialogue avec la PFDD sur les C2D et les politiques d'endettement (MEAE, MEF, Club de Paris)

Parties prenantes	Responsabilités
Autorités locales	<ul style="list-style-type: none"> - Association effective de la société civile (envoi des invitations et documents préparatoires pour les COS dans des délais raisonnables, diffusion des comptes rendus, disponibilité pour des rencontres, etc.) - Respect de la doctrine des C2D et appui au dispositif de suivi indépendant de la société civile - Fournissent les informations sur la dette nationale aux sociétés civiles qui les demandent

Le tableau ci-dessous est valable pour la phase 3, la composition des Groupes Pays et leur chef de file ayant évolué durant les 10 ans du projet.

Pays	Chef de File PFDD	Membres du Groupe Pays	Plateforme/Organisation partenaire	Point focal au sein de la plateforme / l'organisation partenaire
Cameroun	CGT	CGT - CCFD - Survie - CADTM	PFIAD	CSP
Congo	CGT	CGT - SCCF - CFSI - CADTM	PF2D	USC
Côte d'Ivoire	CCFD	CCFD - Survie - CADTM - CFDT - CGT - SCCF	CSCI	FNDP
Guinée	CFDT	CADTM - CFDT - CGT - CCFD	PCUD	PCUD
RDC	CGT	CADTM - CFDT - CGT - CCFD - SCCF	Intersyndicale Nationale du Congo - INC	CDT

II. Objectifs et méthodologie de l'étude d'impact

L'étude d'impact aura pour objectif d'évaluer les trois phases du projet (Juin 2015 – Avril 2025).

1) Objectifs de l'étude d'impact

- ✓ Mesurer les impacts obtenus par les actions menées depuis le début de la phase 1 en termes de :
 - renforcement des capacités des OSC,

- qualité des productions et des relations inter organisationnelles (OSC, gouvernements, AFD et autres bailleurs),
 - pérennité des actions et des espaces de collaboration existants dans le cadre des C2D et actions de plaidoyer.
- ✓ Analyser les difficultés qui ont affecté la mise en œuvre du projet depuis le début de la phase 1 (analyse des risques, évolution des relations entre les acteurs participants, évolution du contexte, etc.) ;
 - ✓ Analyser les relations entre les pouvoirs publics locaux et les plateformes de la société civile et en tirer des leçons quant à la pérennité et l'évolution de ces relations à la fin du projet
 - ✓ Analyser les forces et faiblesses du projet de la méthodologie de travail entre les parties prenantes pour nourrir la réflexion sur la pérennisation des plateformes
 - ✓ Analyser l'impact du projet sur le plaidoyer dette mené par la PFDD et le CCFD-Terre Solidaire
 - ✓ Identifier des pistes pour la pérennisation des actions des plateformes : identification des besoins en renforcement de compétences et identification de bailleurs potentiels sur le sujet
 - ✓ Répondre au cadre contractuel de l'AFD

2) Critères à évaluer

- **Pertinence** (les objectifs répondent-ils aux problématiques identifiées, correspondent-ils aux attentes des bénéficiaires et à leurs besoins ?) :

Correspondances entre les objectifs / Adéquation du projet et les situations nationales

- ✓ Adéquation du projet avec les questions de dette des pays en développement
- ✓ Identification par les plateformes de leur rôle dans la gouvernance démocratique
- ✓ Adéquation entre les activités menées et les besoins dans les 5 pays d'intervention

- **Efficience** (mesure de la transformation des ressources disponibles en résultats attendus par les activités réalisées, en termes quantitatif, qualitatif et de temporalité) :

Analyse du budget et de la comptabilité

- ✓ Mesure des dépenses réalisées eu égard aux bénéfices obtenus (relation coûts / bénéfices).

- **Viabilité** (déterminer en quelle mesure les résultats positifs du projet et le flux des bénéfices se maintiennent une fois conclu le financement externe ou les appuis non financiers) :

- ✓ Capacités (institutionnelles, ressources humaines et financières, équipement, etc.) des plateformes de porter des expertises et des plaidoyers sur les C2D et les politiques d'endettement dans le cadre du projet
 - ✓ Capacité de la plateforme française en termes de plaidoyer dette
 - ✓ Suivi des sujets dette à l'échelle nationale par les plateformes
 - ✓ Etat des relations entre les organisations de la société civile et les pouvoirs publics.
 - ✓ Alliances entre organisations de la société civile créées ou renforcées dans le cadre du projet
 - ✓ Outils créés et installés dans le cadre du projet pour renforcer l'autonomie des plateformes.
 - ✓ Maintien et usage des connaissances acquises.
 - ✓ Existence d'innovations et de bonnes pratiques.
 - ✓ Adaptabilité des capacités d'analyse des C2D avec d'autres outils de conversion de dette (développement, transition écologique...)
- Impact** (degré d'atteinte des objectifs globaux fixés pour les différentes phases)
- ✓ Contribution du projet à la structuration des plateformes
 - ✓ Contribution du projet au renforcement (en termes de capacités et d'expertise)de la société civile des pays partenaires
 - ✓ Contribution du projet à l'amélioration de la gouvernance démocratique dans les pays partenaires

3) Méthodologie

i. Pour la réalisation de l'étude d'impact

Le.a consultant.e/l'équipe de consultant.es devra se conformer aux directives de l'Ambassade de son.ses pays d'origine en matière de sécurité et avertir l'Ambassade de sa mission.

Travail préparatoire :

- ✓ Revue documentaire : Prise de connaissance des principaux documents existants sur ce programme : Proposition de projet des phases 1, 2 et 3, études et rapports produits dans le cadre des trois phases, rapport final de la phase 1 et de la phase 2, auto-évaluation de la phase 1 et évaluation de la phase 2, rapport intermédiaire de la phase 3,
- ✓ Entretiens et échanges avec les responsables du projet (CCFD-Terre Solidaire, PFDD)

Travail de terrain :

- ✓ Deux missions de terrain minimum à effectuer au Congo et au Cameroun. Un terrain en Guinée est possible mais optionnel selon ce que la mission d'étude d'impact jugera possible et/ou pertinent. En République démocratique du Congo et en Côte d'Ivoire, une visite n'est pas jugée nécessaire.
- ✓ Entretiens avec des membres des plateformes partenaires des 5 pays (à distance pour la République démocratique du Congo, la Côte d'Ivoire et la Guinée le cas échéant)

- ✓ Revue documentaire : consultation de la documentation disponible auprès des différentes plateformes partenaires
- ✓ Entretiens avec d'autres acteurs/parties prenantes du projet que la mission d'étude d'impact jugera pertinents (notamment au vu des acteurs interrogés pour le rapport de bilan des C2D).
- ✓ Analyse des données
- ✓ Restitution « à chaud » en fin de mission terrain avec chacune des plateformes partenaires

ii. Pour la restitution

Rédaction et restitution :

- ✓ Rédaction du rapport provisoire.
- ✓ Restitution (présentation orale après transmission du document rédigé provisoire) du rapport provisoire.
- ✓ Rédaction et restitution du rapport final après intégration éventuelle de commentaires.

Les résultats et les recommandations de l'étude d'impact seront transmis à l'AFD, bailleur de fonds de ce projet.

Les résultats et les recommandations de l'étude d'impact seront rendus publics et seront notamment transmis au CCFD-Terre Solidaire, aux différents membres de la PFDD ainsi qu'aux plateformes partenaires.

Deux événements de restitution seront organisés : un événement de présentation de l'étude d'impact pour la PFDD et les plateformes partenaires en visio et un événement réunissant l'AFD et la PFDD en visio/présentiel.

III. Modalités de l'étude d'impact

1) Moyens

i. Humains

Le.a consultant.e / l'équipe de consultant.es devront avoir les compétences suivantes :

- ✓ Maîtrise du français et capacités de synthèse et de rédaction
- ✓ Très bonne maîtrise des techniques d'évaluation/étude d'impact de projet de développement / solidarité internationale
- ✓ Très bonne connaissance théorique et pratique dans les domaines & thématiques du projet
- ✓ Connaissances du plaidoyer et de la question de la dette
- ✓ Connaissance du contexte géographique d'intervention
- ✓ Optionnelle : connaissance des règles bailleur AFD

En cas d'équipe de consultant.es, le/la leader devra être clairement identifié.e dans la proposition soumise, il ou elle sera l'interlocuteur.trice privilégié.e pour l'étude d'impact ; cette personne devra avoir une bonne maîtrise du français (langue de communication entre les différentes parties).

Les candidatures féminines / en équipe mixte sont fortement encouragées.

ii. Financiers

L'enveloppe budgétaire disponible pour la réalisation de cette étude d'impact est d'au plus **30 000 € TTC** (couvrant tous les frais liés à l'étude d'impact, transports sur place et internationaux, per diem ...)

Les propositions méthodologiques devront être présentées selon le canevas proposé en Annexe 1 et comprendre un budget prévisionnel détaillé conforme au modèle proposé en Annexe 2. Un chronogramme indiquant le nombre de jours travaillés, la date et durée des missions de terrain et la date de remise des rapports devra également être fourni.

iii. Calendrier de l'étude d'impact

La mission d'étude d'impact pourra se dérouler pendant la **période comprise entre le 15/05/2024 et le 15/10/2024**, sachant le **rapport final** devra être remis au CCFD-Terre Solidaire et à la PFDD au plus tard le **31/10/2024**.

Une **restitution "à chaud" à la fin du travail terrain est à prévoir auprès des plateformes partenaires sur le terrain ou en visio.**

iv. Produits attendus

Il sera demandé au.à la consultant.e / à l'équipe de consultant.es de fournir :

- ✓ **Une note de cadrage** en français (en version électronique sous format Word) au CCFD-Terre Solidaire et à la PFDD avant le départ sur le terrain. Elle fera le point des premières recherches sur la base des entretiens et revues documentaires. Elle comprendra :
 - les questions et hypothèses que le.a consultant.e / l'équipe de consultant.es. traitera sur le terrain.
 - le planning prévisionnel des visites
 - les entretiens prévus lors de la mission terrain
 - la méthodologie employée.
- ✓ **Un rapport provisoire (draft)** en français (en version électronique sous format Word).
Concluant le travail de terrain de l'étude d'impact, ce rapport sera remis dans un délai raisonnable avant la réunion de restitution, permettant la prise de connaissance de l'ensemble des documents par les personnes intéressées et la possibilité de faire des retours et commentaires en vue de la version définitive.
- ✓ **Un rapport définitif** en français (en version électronique sous format Word)
Intégrant les remarques émises lors de la réunion de restitution, ce rapport définitif sera envoyé en version électronique. Il sera la propriété du CCFD-Terre Solidaire et de la PFDD.

Ce rapport final comprendra :

- a) Un rapport principal avec :
 - Un rappel rapide des TdR et de la méthodologie employée,

- La liste des personnes rencontrées et des lieux visités,
 - Une bibliographie éventuelle,
 - Les observations et résultats de l'étude d'impact, tels que définis dans les TdR ;
 - L'analyse de l'impact et de la perception par les bénéficiaires, par les institutions et autres acteurs impliqués dans le projet ;
 - L'analyse des perspectives et conditions de pérennisation des résultats du projet ;
 - Des recommandations concrètes et constructives (en lien avec les observations et résultats de l'étude d'impact) en s'adressant à une ou plusieurs des parties prenantes.
 - Une présentation des résultats de l'étude d'impact par plateforme
- b) Une synthèse – résumé exécutif (3 pages maximum) reprenant, après une présentation générale rapide, les principales conclusions et recommandations.

v. Critères de sélection du/de la consultant.e / l'équipe de consultant.es

Le.a consultant.e/l'équipe de consultant. est invité.e, après avoir pris connaissance des présents Termes de Référence, à faire des propositions techniques et financières (selon les modèles en annexe) pour la réalisation de l'étude d'impact.

La sélection sera effectuée par le CCFD-Terre Solidaire et la PFDD, sur la base des critères suivants :

- ✓ exposé de la problématique et compréhension du sujet ;
- ✓ démarche méthodologique proposée ;
- ✓ qualifications, expériences et compétences des consultant.e.s ;
- ✓ connaissance des enjeux et indicateurs d'égalité de genre
- ✓ expériences et connaissance de la zone et des problématiques du projet à évaluer ;
- ✓ complémentarité de l'équipe proposée, expérience de travail en commun ;
- ✓ coûts et niveau de détail du budget (devis à présenter conformément au modèle joint en annexe);
- ✓ chronogramme de réalisation de l'ensemble des prestations

vi. Modalités de réponse et modalités contractuelles

a) La proposition méthodologique, technique et financière

La proposition technique ne devra pas dépasser 10 pages. Les propositions dont le nombre de pages dépasserait ce seuil ne seront pas évaluées.

Les propositions méthodologiques, techniques et financières (réponse aux présents Termes de Référence), accompagnées des CV des consultant.e.s, devront être retournées au CCFD-Terre Solidaire et à la PFDD **au plus tard le 21/04/2024** sous forme électronique (email) à l'attention de:

- Mathieu Paris, coordinateur de la Plateforme dette et développement :

m.paris@ccfd-terresolidaire.org

- Solène Gasnier, chargée de mission au CCFD-Terre Solidaire :

s.gasnier@ccfd-terresolidaire.org

La sélection s'effectuera du 22 avril au 3 mai. Des entretiens pourront être menés pendant cette période avec les candidat.e.s pré-sélectionné.e.s.

b) Contrat et paiement

Le contrat sera signé avec le.a consultant.e. En cas d'équipe de consultant.es, un seul et unique contrat (en Euros) sera signé avec le.la leader de l'équipe de consultant.es (et non un contrat par consultant.e). Le CCFD-Terre Solidaire ne sera pas responsable de la répartition budgétaire entre les consultant.e.s et ne pourra être impliqué dans les négociations entre les consultant.e.s la concernant. Le CCFD-Terre Solidaire ne traitera qu'avec une et une seule entité, l'équipe de consultant.e.s, via le ou la leader de l'équipe.

Le paiement s'effectuera en 2 tranches distinctes :

- ✓ **60%** après **signature** de la convention entre le.a consultant.e ou le leader de l'équipe de consultant.e.s et le CCFD-Terre Solidaire comme représentant de la PFDD
- ✓ **40%** après **validation** du rapport final par la PFDD

Annexe 1 : Modèle³ de devis

Nom de la société :

Coordonnées et Adresse :

DEVIS n° :.....

Intitulé de l'étude :

Intitulé de la dépense	Nbre d'unité	Coût Unitaire	Coût Total (TTC)
Vols Internationaux <i>(Sur justificatif ET remise des cartes d'embarquement)</i>			€
- Vols AR :		€	€
- Vols AR :		€	€
Perdiem <i>(en forfait jour sans justificatif)</i>			€
- Evalueur.trice 1 :		€	€
- Evalueur.trice 2 :		€	€
Déplacements intérieurs <i>(sur présentation de facture)</i>			€
- Estimation des coûts de déplacement localement (paets) ⁴		€	€
- Estimation des coûts de déplacement en France		€	€
Salaires / Honoraires <i>(coût forfaitaire – unité en jours)</i>			€
- Evalueur.trice 1 :		€	€

¹ A présenter sur lettre à en-tête dans la mesure du possible.

⁴ Le partenaire sur place pourra éventuellement se charger de véhiculer les évaluateurs si les déplacements sont suffisamment longtemps prévus à l'avance, (à confirmer).

- Evalueur.trice 2 :		€	€
Autres coûts (documentation, reprographie, communications...) (Coûts forfaitaires)			€
-		€	€
-		€	€
-		€	€
Montant Total TTC:			€

Observations complémentaires :

Annexe 2 : Canevas de présentation de la proposition

La réponse aux Termes de Référence devra s'organiser autour des 3 sections suivantes :

1. Compréhension des Termes de Référence

Cette section décrira - entre autres - la compréhension que le.a consultant.e /l'équipe de consultant.es proposée a :

- des Termes de Référence présentés ;
- du contexte du projet ;
- du projet lui-même.

2. Méthodologie de travail et résultats attendus

Cette section décrira entre autre :

- la méthodologie proposée pour atteindre les objectifs de l'étude d'impact de façon documentée, argumentée ;
- un chronogramme indicatif ;
- les résultats attendus ;
- les limites de l'étude d'impact ;
- toute autre information permettant une bonne compréhension de la méthode utilisée

3. Composition de l'équipe d'étude d'impact

Cette section décrira entre autres :

- si équipe de consultant.es, la composition de l'équipe,
- le profil des consultant.es,
- la complémentarité des consultant.es,
- les points forts du.de la consultant.e / del'équipe proposée

4. Annexes

- les CV des consultant.es
- le devis de la prestation (selon modèle)